

COMMUNAUTE DE COMMUNES

CANTON DE SEMUR EN BRIONNAIS

Rue des Ebaulais

71 800 SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

Tel : 03 85 25 86 47

Fax : 03 85 25 87 59

e-mail : com.com.semur@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 27 Avril 2015 A SARRY

L'an deux mille quinze, le vingt sept avril, à vingt heures, le Conseil de la Communauté de communes du canton de Semur en Brionnais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Sarry, salle communale sous la présidence de M. André MAMESSIER

Date de la convocation du conseil communautaire : 15 avril 2015

Nombre de membres en exercice : 33 – Présents : 27

Etaient présents : M. VERNAY Charles - M. MATHIEU Georges- M. VINCENT Daniel - Mme Isabelle LAGOUTTE — M. CHERVIER Bernard – Mme LIEVRE Sandrine - M. DURIAU Pierre, M. MOLIERE Henri, M. BURLOT Jean Claude - M. FEUILLAND Jean Louis - Mme GAGET Claire - M. AUVOLAT Pierre, M. REMILLER Yann - M. PEGUET Jean François, Mr Jean MORIN - Mme AUCAGNE Renée, M. MAMESSIER André, M. Philippe CORNELOUP - Mme BARATHON Brigitte, Mme HAYE Marie Laure - Mme BRAILLON Sandra – M. BAJARD Robert - Mme Anne NEYRAND - Jean-Marc ALAMARTINE - M. BACIAK François -, M. BAYON Robert - M. LAMOTTE Jean Paul – M. RICHARD Jean Paul

Absents, excusés : – M. LAMOTTE Robert - Mme GIRARD Michelle, M. CORDEIRO David - M. LAROCHE Louis - M. LAINE Henri,

Secrétaire de séance : Mme Sandrine LIEVRE

Le Président ouvre la séance en précisant que cette réunion est simplement une réunion d'informations

Anne NEYRAND, Maire de Sarry est heureuse d'accueillir l'assemblée, présente les adjoints de la commune et remercie les intervenants de la CLAF, ABISE et SAEM du marché au cadran

Il est procédé à l'appel des présents

Mme Michèle BLAIS de l'association Emmaüs et Mme Yvette CORNELOUP, assistante sociale au conseil départemental présentent la CLAF (Commission Locale d'Aide Financière). Emmaüs est à l'origine de la création de cette instance. Il s'agit d'un travail en commun avec les œuvres caritatives : Croix Rouge – Secours catholique – restos du cœur etc... Les demandes doivent être faites auprès des travailleurs sociaux

André MAMESSIER demande à ABISE de se présenter : il y a les excuses de Mohammed ALI NUR. Sont présents : Corinne GARDEY, Directrice, Myriam DORMOY en charge du RAM (Relais Assistantes Maternelles), Isabelle SIDOIT, chargée d'accueil, Françoise CHALAYER, Présidente et Michel BOFFET, Trésorier. ABISE existe depuis 12ans, l'association a été créée à l'initiative de la communauté de communes pour les projets sociaux. Elle gère le Centre de Loisirs qui accueille les enfants. Elle apporte de l'aide aux communes qui le souhaitent pour les activités périscolaires. Un fonds documentaire est à disposition. Le RAM offre un environnement pour l'accueil des enfants de 0 à 6 ans chez les assistantes maternelles. Des conseils sont fournis aux futurs parents, la liste des assistantes maternelles est mise à jour chaque mois, info sur droits et devoirs des salarié et des employeurs. Une liste de baby sitters est également disponible. La ludothèque est destinée aux enfants de 0 à 14 ans accompagnés des parents ou grands parents. Il y a des animations familiales, des ateliers d'éveil pour les enfants de 0 à 6 ans . Une bourse aux jouets, vêtements et puériculture est organisée 2 fois par an. Isabelle SIDOIT est chargée d'accueil, son poste a été mis en place en raison du centre social en milieu rural car il y avait

obligation d'accueil du public. Les permanences ont lieu tous les matins du mardi au samedi. Un ordinateur est à disposition. Il y a un point relais CAF. Françoise CHALAYER fait part de la réunion concernant la création d'un SEL (Système d'Echange Local) qui s'est tenue à Saint Julien de Jonzy. Un catalogue d'offres et demandes sera mis en place. Ce SEL est destiné à créer un lien social. Les infos sont disponibles sur le site internet : www.abise-brionnais.fr. Le déménagement dans les locaux de l'EHPAD se fera pendant l'été. Il y a un projet de développement des activités inter-génération avec l'ADMR, les clubs, les associations etc... Un soutien est apporté aux projets individuels : cours de TAI CHI, discussions franco-anglaise. Michel BOFFET précise que le financement est par moitié communauté de communes – Caisse d'Allocations Familiales + Mutualité Sociale Agricole et Conseil Général

Pour le marché au cadran : Jean François PEGUET rappelle l'histoire du marché : choix du lieu du marché au cadran (concurrence avec Charolles et Gueugnon) – Demande de Mme La Préfète pour que le projet soit porté par la communauté de communes – Mise en place d'une SAEM (Société d'Economie Mixte) pour la gestion de ce marché car la régie directe ne pouvait pas assurer le paiement sous 48 H. La pose de la 1^{ère} pierre a eu lieu en novembre 2008 et le marché a été ouvert en juin 2009. L'investissement a été réalisé par la communauté de communes et a bénéficié de 40 % de subvention. Environ 30 salariés représentant 17 équivalents temps plein. La vente au cadran se fait par un chef des ventes. Les acheteurs doivent présenter une garantie de paiement, les vendeurs annoncent les animaux et ensuite 1 catalogue est édité pour être mis à disposition des acheteurs. Le marché de gré à gré pour les animaux de boucherie bénéficie également de la garantie de paiement. Ce marché est un pôle économique et touristique. L'antenne touristique assure les visites, en partenariat avec la commission agricole une dégustation de viande a été mise en place (15 bénévoles environ comprenant des anciens bouchers, des éleveurs, œuvrent pour cette promotion). Environ 8000 visiteurs en 2014.

Véronique FOREST présente les comptes 2014 avec le comparatif 2013.

Céline LANCHAS présente les effectifs animaux. Un livret est remis à chaque délégué